



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 mai 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS le 11 mai, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mardi 2 mai 2023, s'est réuni à la salle polyvalente de Chamousset en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 46

Nombre de membres votants : 56

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT	X		
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF			X
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN		JF CLARAZ	X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD		S. SCHNEIDER	X
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET	X		
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		

Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		B. SANTAIS	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		JP GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		JJ BAZIN	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS			X
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY		V. REYNAUD	X
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY		M. BOUVIER	X
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE		D. ATES	X
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE		J. GACHET	X
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

77-2023 PROGRAMME D'ACTION 2023-2025 DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE CŒUR DE SAVOIE

Rapporteur : Jean-François DUC

Suite à la candidature à l'appel à projet 2021-2022 du Programme National Alimentation (délibération n°06-2022 du 10 février 2022), le Projet Agricole et Alimentaire de Cœur de Savoie a obtenu la reconnaissance officielle « Projet Alimentaire Territorial (PAT) de niveau 1 » par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour une durée de 3 ans, et une aide à l'émergence d'un montant de 20 000 €.

Le Comité de Pilotage PAT rassemble l'ensemble des partenaires - organismes techniques agricoles et filières, agriculteurs, collectivités territoriales, distribution, commercialisation, transformation,

acteurs de l'ESS et société civile – et s'est engagé depuis novembre 2021 dans l'élaboration d'un programme d'action partagé autour de 4 grands objectifs :

- Engager une dynamique collective autour de l'agriculture et l'alimentation
- Préserver le foncier agricole, favoriser l'installation et la transmission (axe 1)
- Accélérer la transition agroécologique et la diversification des cultures (axe 2)
- Reterritorialiser notre alimentation (axe 3)

La commission agriculture et forêt est en charge du suivi des actions du PAT pilotées par la Communauté de communes. Les communes sont associées au projet par leurs représentants au sein de cette commission et les projets structurants du PAT sont présentés en comité des maires. Une attention particulière sera apportée à la participation citoyenne : au travers des représentants de la société civile associés au Copil PAT, mais également lors d'évènements grand public et d'actions de sensibilisation.

En 2022, dans la continuité de la politique agricole menée par la Communauté de communes certaines actions agricoles se sont poursuivies, en parallèle du lancement de nouvelles actions complémentaires autour de l'alimentation, telles que :

- L'accompagnement des projets de restauration collective des communes
- L'étude de faisabilité pour un atelier collectif de transformation légumerie-conserverie
- Le développement d'un programme pédagogique « du champ à l'assiette » auprès des écoles et accueils de loisirs
- Des ateliers diversification à destination des producteurs et une expérimentation sur la culture de la lentille
- Le lancement d'un Comité Local Installation-Foncier

Le travail de co-construction du programme d'action a abouti fin 2022 à l'élaboration de 21 fiches actions – dont certaines sont déjà engagées et d'autres à préciser (pilotage, chiffrage).

Ce plan d'action sera évolutif suivant l'avancée des projets, les nouveaux enjeux identifiés et les propositions des partenaires pour s'inscrire dans cette dynamique. En effet, la Communauté de communes pilote le PAT et le réseau des partenaires mais ne porte pas la maîtrise d'ouvrage de toutes les actions qui s'inscrivent dans la démarche. Ces actions pourront bénéficier de subventions du Département, de la Région, de l'Etat, de l'Europe, des mesures de compensations collectives agricoles (MCC) ou d'autres financeurs selon les opportunités (appels à projet).

Le programme d'actions 2023-2025 du Projet Agricole et Alimentaire de Cœur de Savoie est le suivant :

	Engager une dynamique collective autour de l'agriculture et l'alimentation	Action	Pilotage
0.1	Concertation pour l'élaboration du Projet Alimentaire et Agricole de Cœur de Savoie	Engagée	CCCS
0.2	Gouvernance du Projet Alimentaire et Agricole de Cœur de Savoie	Engagée	CCCS
AXE 1	Préserver le foncier agricole, favoriser l'installation et la transmission		
1.1	Préservation du foncier agricole	Engagée	CCCS
1.2	Appel à projet reconquête agricole et maintien des espaces ouverts	Engagée	CCCS, SM Alparc
1.3	Accompagnement des communes pour la procédure des biens vacants et sans maitre	Engagée	CCCS, Communes
1.4	Portage foncier et acquisition	En projet	CCCS, Département
1.5	Création et animation d'un Comité Local Installation - Foncier	Engagée	CCCS, CASMB
AXE 2	Accélérer la transition agroécologique et la diversification des cultures		
2.1	Promouvoir et accompagner les pratiques agroécologiques	En projet	A définir
2.2	Animation de dynamiques collectives pour la transition agroécologique	En projet	A définir
2.3	Renouvellement des Programmes Agro-environnementaux et Climatiques	Engagée	EB,PNRC, PNRB, CCCS
2.4	Accompagner les producteurs vers la certification : AB, HVE, autres SIQO	En projet	A définir
2.5	Exploitation durable des alpages	Engagée	EB, CCCS, SEA
2.6	Diversification des cultures et structuration de filières alimentaires territorialisées	Engagée	CCCS, CASMB
2.7	Valorisation des déchets verts et des co-produits agricoles	En projet	A définir
AXE 3	Reterritorialiser notre alimentation		
3.1	Accompagner l'évolution de la restauration collective vers plus de produits locaux et de qualité	Engagée	CCCS
3.2	A Montmélian on sème pour la vie	Engagée	Ville de Montmélian
3.3	Educateur et sensibilisation "du champ à l'assiette"	Engagée	CCCS
3.4	Outils de transformation : étude de faisabilité d'un atelier collectif type légumerie-conserverie	Engagée	CCCS
3.5	Promotion des circuits courts et de l'agritourisme	Engagée	CCCS, OT
3.6	Justice Sociale et accessibilité alimentaire	En projet	A définir
3.7	Projet de Tiers lieu nourricier à Terre Solidaire	En projet	Terre Solidaire

Le budget prévisionnel et le plan de financement du programme d'action PAT 2023-2025 est le suivant :

Fonctionnement	Dépenses prévisionnelles				Financements		
	2023	2024	2025	Total	Subventions	Autofinancement	Total
Animation du PAT (copil, groupe de travail, mise en réseau, suivi du plan d'action) = 1 ETP	45 000 €	45 000 €	45 000 €	135 000 €	54 000 €	81 000 €	135 000 €
Stratégie foncière et installation : Animation CLIF, accompagnement BVSM, veille foncière...	16 400 €	16 400 €	12 600 €	45 400 €	18 160 €	27 240 €	45 400 €
Transition agroécologique : accompagner les changements de pratiques (animation PAEC) et diversification des cultures	22 080 €	21 000 €	21 000 €	64 080 €	37 760 €	26 320 €	64 080 €
Alimentation de proximité : études, formation, conseil / projets restauration collective, étude légumerie-conserverie, animations pédagogiques, promotion circuits courts	42 837 €	45 000 €	45 000 €	132 837 €	78 600 €	54 237 €	132 837 €
TOTAL	126 317 €	127 400 €	123 600 €	377 317 €	188 520 €	188 797 €	377 317 €

Investissement	Dépenses prévisionnelles				Financements		
	2023	2024	2025	Total	Subventions	Autofinancement	Total
Reconquête agricole, adhésion SCIC foncière départementale, adhésion SCIC ceinture verte	16 000 €	44 000 €	25 500 €	85 500 €	42 750 €	42 750 €	85 500 €
Appui investissements collectifs : légumerie-conserverie, cuisines centrales...	10 000 €	100 000 €	100 000 €	210 000 €	105 000 €	105 000 €	210 000 €
TOTAL	26 000 €	144 000 €	125 500 €	295 500 €	147 750 €	147 750 €	295 500 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme d'action du Projet Alimentaire Territorial Cœur de Savoie 2023-2025 et son budget prévisionnel.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires aux budgets 2024 et 2025
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du programme d'action du PAT.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

